

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : LES MAFPEN ET APRÈS...

En février 1982, la commission, à qui avait été confié par le Ministre Alain Savary de faire un bilan et des propositions pour la formation des personnels de l'Éducation nationale et qui avait siégé sous la présidence d'André de Peretti, rendait son rapport. Elle préconisait une refonte complète de la formation initiale et continue et un lien étroit entre les deux. Elle proposait l'idée d'un réseau de formateurs qui serait organisé, au niveau national, régional et départemental, dans des instituts universitaires de formation. Mais ce rapport insistait aussi sur la nécessité de donner une priorité à la formation continue :

« La formation continue a fait l'objet des recommandations unanimes des syndicats et des associations. Elle correspond à une nécessité observée dans toutes les grandes entreprises culturelles aussi bien qu'industrielles, par rapport auxquelles l'Éducation nationale a pris du retard, comme l'indique le chapitre II du présent rapport. Elle requiert donc un soin particulier pour une institution telle que celle de l'Éducation nationale si l'on veut que celle-ci soit en mesure d'assurer les missions que la nation attend d'elle » (p. 139).

Cette préconisation sera entendue par le Ministre qui, trouvant les instituts proposés trop lourds et trop onéreux, renoncera à réformer la formation initiale, mais créera aussitôt des « structures légères », les MAFPEN (Mission académique de formation des personnels de l'Éducation nationale). Il avait été décidé que le Chef de MAFPEN serait un universitaire afin qu'il puisse « dialoguer d'égal à égal avec le Recteur », selon une formule d'André de Peretti. Il s'agissait de donner une certaine autonomie au système de formation par rapport au système institutionnel, afin qu'il puisse avoir un rôle de médiation entre université et recherche, d'une part, hiérarchie et terrain, d'autre part.

On aurait pu penser que la création des IUFM, en 1989, allait remettre en cause l'existence des MAFPEN. Au départ, la Commission Bancel avait bien envisagé

l'intégration des MAFPEN dans les IUFM. Mais, considérant que les MAFPEN étaient des institutions qui marchaient alors que de grandes difficultés étaient à craindre dans les IUFM à leur début, elle avait abandonné cette idée. Ce n'est qu'en 1998 que furent décidées la suppression des MAFPEN et leur intégration dans les IUFM, parvenant ainsi tardivement à la réalisation des projets de la commission De Peretti. Cette disparition des MAFPEN a incité le Comité de rédaction de la revue *Recherche et Formation* à en faire un premier bilan, en s'appuyant à la fois sur des témoignages venant des témoins directs, les premiers chefs de MAFPEN, et sur les premiers travaux de recherche qui leur ont été consacrés.

Un premier article de l'historien Antoine Prost retrace l'histoire de la formation des enseignants en France depuis la dernière guerre. Il interprète l'histoire de ses transformations comme l'effet d'un système d'enjeux entre quatre groupes d'acteurs, les gestionnaires et les réformateurs, les enseignants et leurs syndicats, les personnels chargés de la formation des enseignants et l'opinion publique.

Ensuite, Francine Dugast, qui fait partie de la première génération des chefs de MAFPEN, ceux qui ont contribué à leur création, nous propose un regard réflexif sur les premières années de la MAFPEN qu'elle a dirigée, celle de Rennes. Elle témoigne à la fois de l'enthousiasme qui a animé ces équipes de formateurs qui ont contribué à la création et à l'organisation de ces institutions et des difficultés et des obstacles qu'elles ont rencontrés.

Marguerite Altet nous présente les résultats d'une recherche qu'elle a menée en 1997 sur les formateurs de la MAFPEN de Nantes, et qui permet de construire une typologie des formateurs et de caractériser leurs différents types de professionnalité.

Claire Pouchain-Avril, à travers une analyse de contenu des PAF (Plans académiques de formation) de la MAFPEN de Lille qui étaient construits chaque année et envoyés dans chaque établissement scolaire de l'académie, nous propose une description des conceptions de la formation, des logiques de formation qui se dégagent des stages proposés et ce qu'elle appelle les « assignations identitaires » que ces logiques impliquent pour les personnels.

Jean-François Marcel analyse une action de formation d'enseignants par la recherche. À partir du concept de « recherche-formation », il ouvre ainsi une réflexion d'un nouveau type sur la formation continue.

Enfin le texte d'Yves Chevillard tentera de répondre à notre dernière interrogation : et après ? avec un texte de premières réflexions sur l'intégration des MAFPEN dans les IUFM et sur la manière dont les IUFM devront prendre en charge leur nouvelle mission de formation continue.

On ajoutera que ce numéro de *Recherche et Formation* ne sera pas fidèle à la forme traditionnelle de ses rubriques habituelles « Entretien » et « Autour des mots ». Jean Guglielmi, ancien directeur de l'IUFM de Caen, qui avait été chargé de ces rubriques, a préféré produire un texte synthétique. Ce texte a été écrit grâce à la collaboration de deux chercheuses, Claire Pouchain-Avril et Christiane Valentin qui ont fait l'une et l'autre une thèse sur les MAFPEN, la première sur la MAFPEN de Lille, la seconde sur la MAFPEN de Lyon et qui nous ont fourni des transcriptions d'entretiens réalisés, d'une part, avec André de Peretti, et d'autre part, avec d'anciens chefs de MAFPEN. L'équipe de *Recherche et Formation* tient à les remercier ici très chaleureusement pour leur collaboration.

L'entreprise de la revue *Recherche et Formation* permet de montrer ou de rappeler que les MAFPEN ont permis à l'Éducation nationale de rattraper son retard en matière de formation continue de ses personnels, même si on peut regretter que les enseignants du second degré n'aient eu droit qu'à une semaine de formation et pas deux, comme le préconisait le rapport de Peretti, et que les MAFPEN n'aient pu, comme le projet initial le prévoyait, étendre leurs activités aux corps du 1^{er} degré. Elles ont donné la possibilité à un grand nombre d'enseignants de se former, en découvrant de nouvelles méthodologies, en échangeant avec d'autres collègues sur les difficultés du métier et en essayant de résoudre collectivement, dans les stages d'établissement, les problèmes rencontrés.

Les MAFPEN ont sans doute ainsi et aussi joué un rôle essentiel dans la rénovation des collèges et plus tard des lycées, dans la mise en place du travail autonome des élèves, dans le recyclage de personnels, comme les PEGC ou les professeurs d'enseignement technique, ou encore, dans des formations spécialisées comme l'informatique. Elles ont surtout permis la constitution dans l'Éducation nationale française d'un corps original de formateurs et d'intervenants qui, tout en conservant pour la plupart une activité d'enseignement, pouvaient faire profiter d'autres enseignants de leur expérience professionnelle et des compétences qu'ils avaient acquises en vue de leur fonction de formateurs.

Pour autant, la non-reconnaissance « institutionnelle » de cette fonction qui ne s'incarnait pas dans un statut (à la différence de la Fonction publique ordinaire) explique sans doute pour partie les dérives, la perte d'influence, voire la disparition des MAFPEN.

Mais leur histoire reste encore à écrire. Que les lecteurs considèrent ce numéro avec l'indulgence due à une première esquisse...

Rédactrices en chef invitées

Annette BON, INRP

Nicole MOSCONI, Paris X-Nanterre